# La collaboration est essentielle

## Rapport d'activité Centre de thérapie physioergo

Marianne Schmuckli, directrice



#### Notre offre de thérapies

En 2019, 5987 séances d'ergothérapies et 5972 séances de physiothérapies ont été réalisées. Cela correspond à un total de 11959 séances. La prise en charge en physiothérapie a légèrement augmenté et celle en ergothérapie a diminué quelque peu. De manière globale, nous constatons que le nombre de prestations est stable avec environ 12 000 séances par année.

#### Notre équipe

A la fin de l'année scolaire, l'ergothérapeute Véronique Perroud et la physiothérapeute Cynthia Terry nous ont quittés pour de nouveaux défis professionnels. Kerstin Breser, ergothérapeute, a été engagée dès septembre et la physiothérapeute Valérie Desarzens a repris sa fonction après une année sabbatique.

Durant l'année, notre Centre a employé 22 personnes. Les entretiens de bilan ont été menés dans une perspective globale. Cette nouvelle approche nous a permis de souligner les réussites de chacune et chacun, de développer ensemble une vision commune et de définir des objectifs individualisés. De manière générale, la satisfaction au travail est dominante, ce qui reste notre objectif sur le long terme.

En juillet, toute l'équipe a participé à sa traditionnelle sortie de fin d'année scolaire. Cette fois-ci, nous avons passé une journée à Fribourg et ses environs. L'équipe a fait preuve de son bon esprit de collaboration dans une escape room. Nos connaissances sur la ville de Fribourg et son histoire ont été renforcées par une visite guidée des tours et des murailles médiévales.

#### Formation continue

Cette année, nous avons à nouveau organisé trois journées de formation pour toute l'équipe, ainsi qu'un programme de supervision à intervalles réguliers. Les thèmes des perfectionnements internes étaient les suivants:

- Les dernières nouveautés au niveau des outils auxiliaires en neuro-orthopédie ainsi qu'une visite de leur fabrication et d'un atelier de la marche ont suscité l'intérêt de l'équipe des thérapeutes.
- Ariane Bérard, ergothérapeute, a proposé des ateliers dans le but de renforcer la créativité, le sens et le plaisir au travail.

 Une journée passionnante sur les neurosciences a eu lieu avec D<sup>re</sup> Cherine Fahim, qui a su adapter sa vaste expertise au contexte des thérapies médicales.

#### Nouvelle convention tarifaire

Une nouvelle convention tarifaire est entrée en vigueur le 1er mars 2019 pour l'ergothérapie. Une adaptation de notre outil de gestion BigBen était nécessaire afin que la saisie de nos prestations ainsi que leur facturation répondent aux nouvelles exigences de l'Al.

### Coopération avec les médecins spécialisés

D<sup>re</sup> Gaëlle Blanchard est notre personne de référence en neuropédiatrie et la garante de notre convention avec le HFR. Malheureusement la direction de la pédiatrie n'a pas trouvé un-e deuxième spécialiste de langue allemande.

> Les entretiens de bilan ont permis de souligner les réussites de chacune et chacun, de développer ensemble une vision commune et de définir des objectifs individualisés.

Une nouvelle collaboration complémentaire s'est établie avec la neuro-orthopédie de l'hôpital pédiatrique universitaire des deux Bâle. Suite au départ du *Dr Erich Rutz* en septembre, les consultations ont été assurées par le *Prof. Reinald Brunner*. Nous jeunes patients bénéficient de sa riche expérience et d'une offre sur le lieu.

#### Perspectives et remerciements

Notre comité de direction s'investit avec un engagement conséquent pour un avenir serein de notre Centre de thérapie. Un groupe de travail composé de Sonja Hendry-Risi (représentante des parents), Doris Kneuss (représentante du personnel, physiothérapeute) et Bert Makkinga (thérapeute chef) a été mis en place. Ce groupe a élaboré le contenu d'un rapport sur l'importance de notre offre pour les patients et leurs familles. Notre étroite collaboration avec les écoles spécialisées

et les éducateurs est un atout essentiel. Les membres du groupe ont pris contact avec d'autres centres thérapeutiques pour enfants. Leur réalité est également la nôtre : ces centres ne peuvent pas s'autofinancer avec les contributions des caisses maladie et de l'assurance invalidité. Une subvention cantonale ou une autre aide est nécessaire. Nous proposons d'analyser la clé de répartition financière au sein de la Fondation. Dans le cadre du mandat SPS-SESAM, la proportion adéquate des coûts réels entre les frais engendrés par les besoins propres au Centre, ses produits et sa participation aux charges communes de fonctionnement de la Fondation pourrait être examinée et ajustée.

Je tiens à remercier toute l'équipe du CTTS pour son travail assidu et sa précieuse collaboration. Mes derniers remerciements vont au Comité de direction et en particulier à sa présidente,  $M^{me}$  Eleonora Schneuwly, pour tout son dévouement.







